



COLLÈGE FRANÇAIS DES ANESTHÉSISTES RÉANIMATEURS
Association Loi 1901

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

Cher Membre,

Le Directoire a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra le :

**Vendredi 3 janvier 2025 à 12h00
en visioconférence**

[Lien Zoom](#)

ID de réunion: 861 9114 6956

Code secret: 305323

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Présentation du projet d'acquisition
- 2/ Point financier
- 3/ Point règlementation
- 4/ Modalité administrative d'acquisition du lot
- 5/ Questions diverses.

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, **un quorum d'un quart des adhérents à jour de cotisation doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement.**

Nous souhaitons donc vivement votre participation. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément aux statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé.

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale est convoquée deux semaines plus tard (18 janvier 2025 à 12h00) et délibérera quel que soit le nombre des présents, comme le prévoit les statuts *Article 16, chapitre IV MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION.*

Certain de l'intérêt que vous porterez à ces changements, je vous prie d'agréer, Cher Membre, l'expression de ma considération distinguée.

Bien confraternellement,

Professeur P. ALBALADEJO
Le Président

Docteur M. CLOSON
Secrétaire Général